

tion de plus de 50 % depuis 1980. Ce chiffre correspond à près de 80 % des investissements directs faits au Canada et ne provenant pas des États-Unis.

### **Relations sur le plan de la science et de la technologie**

Le Canada a conclu six accords bilatéraux de coopération scientifique et technique avec l'Europe de l'Ouest. Outre l'Accord cadre de 1976 avec la Communauté européenne, il a des accords avec la France, l'Allemagne et la Belgique et des échanges de lettres avec la Grande-Bretagne et la Norvège. Puisque le Canada doit tirer profit des nouveaux débouchés que créeront l'unification du marché européen en 1992 et l'Accord de libre-échange en Amérique du Nord, ses relations scientifiques et techniques avec l'Europe de l'Ouest ont pour but général de jeter des ponts grâce aux travaux de recherche conjoints qui lui apporteront des avantages économiques et industriels. Le Ministère a appuyé les efforts que le secteur privé a faits pour étudier la possibilité de collaborer à des projets de recherche dans le cadre du programme Euréka. Une entreprise canadienne a participé pleinement à un projet pour la première fois en 1988. Le Ministère administre quatre importants programmes bilatéraux de coopération scientifique et technique dont les réussites sont attribuables en grande partie à la collaboration et l'aide actives des provinces et des organismes fédéraux à vocation scientifique et technique.

### **Immigration**

En 1988-1989, la plupart des missions canadiennes en Europe de l'Ouest ont accordé une attention particulière à l'exécution de la Loi sur l'immigration. Avec l'entière collaboration des compagnies aériennes et des autorités aéroportuaires en Europe de l'Ouest, les missions canadiennes se sont efforcées d'endiguer le flux d'immigrants clandestins qui tentent d'entrer au Canada munis de faux visas ou documents de voyage. Par ailleurs, plusieurs missions, notamment celles de Bonn, de Bruxelles et de La Haye, ont passé beaucoup de temps à contrôler les indications et les rumeurs selon lesquelles des navires transportant des immigrants clandestins se préparaient à partir pour le Canada.

Avec l'appui financier d'Investissement Canada, les missions canadiennes ont participé avec les provinces à des campagnes lancées pour inciter les entrepreneurs et les investisseurs à immigrer au Canada. Ces efforts ont donné de bons résultats encore cette année : ils ont permis d'attirer 536 entrepreneurs et investisseurs qui ont investi environ 3,14 milliards de dollars au Canada, soit 305 % de plus que l'année précédente.

Le Canada a délivré 33 490 visas à d'éventuels immigrants d'Europe de l'Ouest, ce qui fait de cette région la deuxième source en importance de nouveaux immigrants canadiens. De plus, les services d'immigration ont remis 64 713 visas à des visiteurs, des étudiants et des travailleurs temporaires.

Plusieurs missions, notamment à Athènes, à Ankara, à Rome et à Bonn, ont collaboré au programme canadien pour les réfugiés en délivrant 8 129 visas à des réfugiés d'Europe de l'Est, d'Afrique et du Moyen-Orient, soit près de deux fois plus que l'année précédente.

Conformément aux priorités du gouvernement canadien en matière d'immigration, les services ont été agrandis à Ankara, à Bonn, à Bruxelles, à Rome et à La Haye en 1988-1989.

### **Relations culturelles**

De nombreuses tournées d'artistes canadiens et leur participation à des expositions et à des festivals ont contribué à raffermir et à enrichir les liens culturels entre le Canada et l'Europe de l'Ouest. Le Canada a été l'invité d'honneur à la Foire du Livre de Göteborg, en Suède, en août 1988. Durant l'été de cette même année, le Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada a effectué une vaste tournée qui incluait l'Irlande, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, la France, la Suisse et la Belgique. Une quarantaine de journalistes européens ont été invités par le Ministère à se rendre au Canada afin de se familiariser avec son développement économique et social. Les entreprises culturelles canadiennes ont continué à s'installer sur les marchés européens, tandis que le Canada accueillait des troupes et des expositions d'Europe de l'Ouest. La coopération dans le domaine de l'audio-visuel, le cinéma et la télévision a connu un essor considérable. Les échanges universitaires se sont activement poursuivis, de pair avec l'ensemble des programmes mis en oeuvre dans le cadre des ententes culturelles, notamment avec la France, l'Italie, la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

### **Communauté européenne**

En 1988, les échanges commerciaux du Canada avec la Communauté européenne ont augmenté au même taux qu'en 1987, soit 18 %. Puisque ses exportations se chiffraient à 10,7 milliards de dollars et ses importations à 16 milliards de dollars, le Canada a enregistré un déficit commercial considérable de l'ordre de 5 milliards de dollars pour la troisième année de suite. Le cours du dollar canadien par rapport à l'ECU, qui avait baissé pendant deux années de suite pour se situer à 0,65 ECU en 1987, est remonté à 0,74 ECU à la fin de 1988.

Les activités et les événements suivants ont marqué les relations commerciales du Canada avec la Communauté :

- Le Premier ministre a rendu visite au président de la Commission des Communautés européennes (le 4 mars 1988) et pris des mesures pour améliorer les relations commerciales entre le Canada et les Communautés européennes.
- Le 6 juin, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a rendu visite à son homologue de la Commission et ménagé aux entreprises canadiennes un accès aux programmes de recherche-développement à frais partagés de la Communauté.
- Les démarches diplomatiques que le Canada a faites auprès de la Communauté européenne concernant la taxe prévue sur les corps gras et les huiles, le cautionnement à verser pour les importations de pois et de fèves, la majoration des droits de douane sur le millet, les exportations de farine subventionnées par la CE vers Cuba et l'étiquetage des fourrures ont eu l'effet recherché, c'est-à-dire qu'elles ont réussi à supprimer, à atténuer ou à retarder les incidences de ces mesures. Par ailleurs, d'importants différends sont restés sans solution dans le domaine des pêches, surtout en ce qui a trait à l'exploitation rationnelle des stocks de poisson dans la zone relevant de l'OPANO. Le Canada a maintenu sa position de longue date en faveur de la protection des stocks.